

24ÈME ÉDITION DU CONCOURS TALENTS DES CITÉS : DEUX ENTREPRENEURS ISSUS DES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE DE MARSEILLE DISTINGUÉS EN PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR

Marseille, le 9 octobre 2025 – Le concours Talents des Cités, piloté par Bpifrance dans le cadre du programme Entrepreneuriat Quartiers 2030, grâce au soutien du ministre délégué chargé de la Ville et de la Banque des Territoires, récompense une trentaine de créateurs d'entreprises, ayant implanté ou souhaitant déployer leur activité dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV)¹.

Cette 24ème édition, lancée en avril 2025 par Juliette Méadel, ministre déléguée auprès du ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, chargée de la Ville et Nicolas Dufourcq, Directeur général de Bpifrance, s'inscrit dans le **Plan Quartiers 2030**, financé par l'État et la Caisse des Dépôts via la Banque des Territoires. Ce concours organisé par Bpifrance et accompagné dans sa mise en œuvre par **BGE**, est porté par un réseau de **partenaires engagés** aux côtés d'entrepreneurs issus des quartiers : L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, La banque des Territoires, France Travail, France Télévisions, Radio France, le Club XXI siècle.

Un jury régional, présidé par le Responsable Création et Entrepreneuriat de Bpifrance s'est réuni afin de désigner les lauréats. Ces derniers ont été évalués selon leur **parcours** (motivation, profil entrepreneurial), la **viabilité économique et financière** de leur projet, la **relation entre le projet et le territoire** (l'impact de leur activité), et leur **engagement pour les quartiers**.

Le jury a désigné deux lauréats :

- Hassan BOUYGHF dans la **catégorie Jeune Pousse**, destinée aux entrepreneurs en activité immatriculés depuis **moins d'un an**, issus et/ou souhaitant s'installer dans un QPV,
- Djilali BERRAHOU dans la **catégorie Création**, destinée aux entrepreneurs en activité immatriculés depuis **plus d'un an et moins de trois ans**, issus et/ou implantés dans un QPV.

Ces lauréats reçoivent une dotation de **2 000 euros pour la catégorie Création et 1 000 euros pour la catégorie Jeune Pousse**.

Ils entrent en lice pour participer à la finale du concours Talents des Cités 2025 qui désignera **6 lauréats nationaux**. Ils recevront des dotations pouvant aller jusqu'à 7 000 euros (montants définis par le partenaire récompensant le prix) ou une campagne de visibilité média.

La remise officielle des prix aux deux lauréats marseillais du concours **Talents des Cités 2025** se tient lors de l'étape régionale de la **Tournée Entrepreneuriat Quartiers 2030**, organisée par **Bpifrance**, le 9 octobre. Cet événement réunit entrepreneurs, experts et financeurs autour de temps forts dédiés à l'accélération et l'accès au financement des projets issus des quartiers prioritaires. Au programme : conférences inspirantes, rencontres individuelles avec des acteurs du financement, et moments d'échange propices à la mise en réseau et à la concrétisation des ambitions entrepreneuriales.

¹ Pour participer, chaque candidat doit être suivi par un organisme d'accompagnement ou de financement à la création d'entreprise.

Qui sont-ils ?

CATÉGORIE JEUNE POUSSE :

Lauréat : Hassan BOUYGHF

Entreprise : PASTALAL

Ville / Quartier : Marseille

Accompagné par : CitésLab, Les Déterminés

- **Parcours :** Hassan Bouyghf a été scolarisé en ZEP (anciennement Zones d'Education Prioritaire) à Marseille avant de suivre un parcours académique brillant dans la finance. Il est titulaire d'un Master Finance et Contrôle de Gestion de l'IAE d'Aix-en-Provence. Hassan a travaillé une dizaine d'années dans le secteur bancaire, du Luxembourg, à La Défense et à Aix-en-Provence. Mais animé depuis toujours par le désir de lutter contre le déterminisme social, Hassan décide de se tourner vers l'entrepreneuriat.
- **L'idée et l'entreprise :** Hassan a fondé Pastalal, la première entreprise spécialisée dans la production de pâtes halal, destinées aux boucheries et épiceries halal. Elle propose une gamme complète de pâtes fraîches artisanales et de raviolis frais de qualité premium, fabriqués à Marseille.
- **L'impact et l'engagement :** Le projet répond à l'absence d'offre en matière de pâtes fraîches farcies respectant les convictions religieuses de la communauté musulmane française. Avec Pastalal, Hassan Bouyghf souhaite également montrer qu'il est possible de dépasser les barrières sociales. Son engagement vise à inspirer les jeunes issus des quartiers prioritaires et à promouvoir l'entrepreneuriat comme vecteur d'égalité des chances.

CATÉGORIE CRÉATION :

Lauréat : Djilali BERRAHOU

Entreprise en nom propre : LA MEILLEURE PARTIE

Ville / Quartier : Marseille

Accompagné et/ou financé par : BGE, Le Carburateur

- **Parcours :** Après un BTS en Négociation et Relation Client, Djilali travaille plusieurs années et met de l'argent de côté avec une idée en tête : entreprendre. C'est lors d'un dîner en famille que le déclic se produit : lorsque sa nièce lui demande la fin de son cornet de glace, il réalise que ce produit n'existe pas sur le marché français. Ce produit étant distribué aux Etats-Unis, il imagine le lancer en France.
- **L'idée et l'entreprise :** Sitôt l'idée germée, Djilali se rapproche du réseau d'accompagnement Le Carburateur qui l'a aidé à trouver un local de production, et de BGE. Il lance son entreprise La Meilleure Partie, spécialisée dans la fabrication de bouts de cônes de glace à déguster seuls, des mini-cones remplis de chocolat. La marque mise sur une qualité irréprochable : un chocolat riche en cacao, moins sucré, sans huile de palme, ni conservateurs, ni arômes artificiels. Aujourd'hui, les produits sont fabriqués, emballés et livrés directement depuis son laboratoire, et distribués dans de grandes enseignes comme Carrefour, Auchan et Super U.
- **L'impact et l'engagement :** La Meilleure Partie porte une véritable mission sociale, locale et responsable. L'entreprise contribue à dynamiser l'économie de proximité en créant des emplois, en accueillant des stagiaires des lycées voisins et en valorisant un savoir-faire artisanal.

Plus d'informations sur : www.talentsdescites.com

Plus d'informations sur le programme Entrepreneuriat Quartiers 2030 sur : Entrepreneuriat-quartiers-2030.fr

Contacts presse :

Bpifrance

Sophie Santandrea
07 88 09 28 17
sophie.santandrea@bpifrance.fr

ministère délégué chargé de la ville

01 44 49 85 65
communication.nh@cohesion-territoires.gouv.fr

Agence the Desk

Laurence de la Touche
06 09 11 11 32
Laurence@agencethedesk.com

À propos du ministère délégué auprès du ministère de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, chargé de la Ville

Sous la tutelle du ministère de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, le ministère délégué chargé de la Ville met en œuvre la politique de la ville et intervient en faveur de l'amélioration du cadre de vie, de l'accès aux services, de l'éducation et des loisirs pour tous, de l'emploi, l'insertion et le développement économique et enfin du lien social et de la citoyenneté dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

À propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr - <https://presse.bpifrance.fr> / - Suivez-nous sur [LinkedIn](#) et X : @Bpifrance - @BpifrancePresse

À propos du programme Entrepreneuriat Quartiers 2030

Le programme Entrepreneuriat Quartiers 2030 s'inscrit dans les ambitions du plan Quartiers 2030 et permet de poursuivre et d'intensifier les actions de soutien menées par Bpifrance envers les entrepreneurs des Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV), grâce au soutien de l'Etat et de la Banque des Territoires.

Lancé en 2024, dans la continuité du programme « Entrepreneuriat Pour Tous », ce nouveau programme est doté de 456 M€ sur quatre ans et s'articule autour de 3 axes :

- Détecter, Informer et Orienter : Améliorer la connaissance des dispositifs d'aide à l'entrepreneuriat et faciliter l'accès à l'information pour les habitants des QPV.
- Accompagner et Financer : Proposer des solutions de financement et d'accompagnement adaptées à leurs besoins spécifiques.
- Accélérer, Développer et Conquérir : Favoriser la croissance et le développement des entreprises créées dans les QPV, notamment en les aidant à accéder aux marchés publics et privés.



À propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires